

Un scooter des mers en percute un autre et s'enfuit

Drame évité de justesse, samedi dernier, au banc de sable de Punaauia,

DEPECHE - Publié le 17 Août 20 à 8:09



Le PY du jet-ski à l'origine de l'accident a été identifié par les familles des victimes qui entendent porter plainte. (©DR)

Un accident qui aurait pu virer au drame s'est produit samedi dernier, au banc de sable de Punaauia. En fin d'après-midi, après une bonne session de surf au spot de Taapuna, deux jeunes prennent le chemin du retour, vers la côte, à la rame.

Au cours de leur traversée, un ami les aperçoit et les fait monter sur son scooter des mers pour les amener jusqu'au banc de sable.

La suite est relatée par Cyril, le père d'un des surfeurs : « De là, ils sont allés au banc de sable, voir s'il n'y avait pas la copine de mon fils. Sur place, ils étaient quasiment à l'arrêt. On ne sait pas ce qu'il s'est passé, mais un jet-ski a déboulé à toute vitesse sur eux. »

Le choc est frontal... « Le deuxième jet est monté sur celui qui était à l'arrêt, comme un tremplin. »

Sur place, plusieurs personnes sont témoins de la scène. « L'engin serait monté à plus de trois mètres de haut. »

Sur sa lancée, il percute d'abord le conducteur de la bande des trois. Réactif, le deuxième copain se jette à l'eau et évite de justesse l'impact.

Quant au troisième, installé à l'arrière, il ne voit rien venir et est touché à la tête. Le fils de Cyril.

« Le conducteur était, a priori, en état d'ébriété, et il n'a pas porté assistance aux personnes touchées. Il y avait du sang et au lieu d'aider, il a préféré faire un délit de fuite », confie ce père de famille.

Secoué par cet épisode qui eut pu être dramatique, il alerte.

« Je pense qu'au-delà de ce qui est arrivé à mon fils, il faut se poser la question de la sécurité en mer, même dans les lagons. Il y a des chauffards, quoi ! »

Réputé pour accueillir de nombreux fêtards chaque week-end, le banc de sable (communément appelé « ban des c... ») n'est pas épargné.

« Tous les week-ends, l'alcool y coule à flots. Les mecs se mettent des cuites. Là, on a eu de la chance parce qu'il y aurait pu avoir des morts. Il faut que ça cesse ! »

Les accidents en mer ont déjà coûté la vie à une quinzaine de personnes, depuis le début de l'année (13 décès comptabilisés au 2 août).

La semaine dernière, un jeune britannique de 14 ans a été mortellement percuté par un bateau, alors qu'il faisait du snorkeling à Ta'ahiamanu (Moorea).

Malgré des rappels des règles de sécurité en mer et les multiples opérations de sensibilisation par la brigade nautique, les comportements à risque continuent sur le plan d'eau. Et les excès de vitesse sont innombrables. Hospitalisés en urgence, les deux jeunes percutés souffrent désormais de traumatismes crâniens.

Aujourd'hui, des plaintes seront déposées à l'encontre du pilote qui a pris la fuite. Le PY du scooter des mers à l'origine de l'accident est connu par les familles des victimes.